

Evaluation HCERES – volet formation

Bilan du processus général d'auto-évaluation

Conseil académique

3 octobre 2016

Aix*Marseille
université

Plan de la présentation

- 1 – Les calendriers prévisionnel et effectif
- 2 – Mise en place du Comité de Suivi et de Relecture
- 3 – Fonctionnement du CSR
- 4 – Le suivi du processus
- 5 – Les champs de formation
- 6 – Éléments de conclusion

1) Calendrier prévisionnel de la campagne d'évaluation des formations (lettre de cadrage du président)

1. Visite du HCERES sur site, 03/02/2016
2. Conférence des doyens et directeurs, 23/02/2016
(arbitrage sur les champs de formations, la méthodologie et le calendrier)
3. Envoi de la lettre de cadrage du président et des dossiers, 25/02/2016

4. Présentation en CFVU des champs de formation et du processus, 03/03/2016
5. Approbation en CA des champs de formation et du processus, 22/03/2016
6. Remontée des champs de formations au HCERES, 24/03/2016

7. Réception des versions initiales des dossiers complétés, 03/06/2016
8. Fin des navettes – 01/07/2016

9. Approbation des auto-évaluations par les conseils de composante en juillet
10. Approbation CFVU 15/09 et/ou CAC plénier
11. Approbation CA – 27/09
12. Remontées sur l'application PELICAN par la DEVE – 13/10

13. Retour des avis du HCERES – printemps 2017

1) Calendrier effectif de la campagne d'évaluation des formations

Après lancement du processus (février-mars 2016)

- I. Mise en place du Comité de Suivi et de Relecture par la CFVU du 7 avril 2016 (composition, calendrier prévisionnel, modalités de fonctionnement)
- II. **Calendrier prévisionnel de 12 séances échelonnées entre le 24 mai et le 29 juin (incluant quatre séances de navettes et s'intégrant dans le calendrier prévisionnel)**
- III. L'annulation de la séance du 25 mai et le retard pris ont rendu nécessaires la programmation de deux séances supplémentaires (23 juin et 5 juillet), soit 13 séances en tout.
- IV. Mise en place d'un autre processus concernant la vérification des navettes
- V. Approbation des auto-évaluations par les conseils de composante en juillet et septembre

2.a) Mise à disposition des dossiers (26/02/2016)

1. Les dossiers-bilan AMU pour les **L, LP et M** articulés autour de **15 points d'attention** :

- Objectifs scientifiques et professionnels
- Organisation de la formation (tronc commun, options, parcours,...)
- Positionnement dans l'environnement
- Equipe pédagogique
- Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
- Place de la recherche
- Place de la professionnalisation
- Place des projets et stages
- Place de l'international
- Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
- Modalités d'enseignement et place du numérique
- Evaluation des étudiants
- Suivi de l'acquisition des compétences
- Suivi des diplômés
- Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

2. **Dossiers spécifiques** pour les **formations en santé** (objectifs, aide à la réussite, pilotage, bilan des effectifs et suivi des étudiants) ainsi que pour les **masters MEEF**.

3. Une **même structuration** pour tous les dossiers :

- pour chaque **point**, quatre items (cf. visite HCERES du 12/02)
 - descriptif factuel
 - points forts
 - points à améliorer
 - Perspectives
- **guide** de rédaction précisant pour chaque item les lignes directrices d'évaluation pour l'**assurance qualité** HCERES.

4. Elaboration de données statistiques par la DEVE (OVE) de mars à mai.

2.b) Mise en place du Comité de Suivi et de Relecture

⊙ sa composition :

- membres de la CFVU (EC, étudiants), représentants de composantes et de la DEVE ;
- Invités permanents : le VP Formation, la directrice de la DEVE,
- Coordination assurée le VP délégué à la formation initiale.

⊙ son rôle :

- accompagner les composantes pendant toute la période de rédaction des dossiers,
- répondre aux difficultés éventuelles,
- harmoniser les réponses possibles entre composantes,
- mettre à jour une foire aux questions,
- distribuer les dossiers à des rapporteurs du CSR ou hors CSR (un binôme par dossier),
- effectuer les navettes avec les composantes et les porteurs des dossiers,
- discuter les dossiers difficiles/particuliers.

3.a) Fonctionnement du Comité de Suivi et de Relecture

⊙ **Ses outils :**

- Des rapports-type, structurés selon les 15 points d'attention, sur le modèle de celui du HCERES,
- Des notices d'accompagnement mises au point par le VP-FI,
- AMUbox, pour le dépôt des dossiers, les données de l'OVE,
- Le soutien logistique du pôle formation de la DEVE et du VP-FI.

⊙ **Son fonctionnement :**

- Les 16 élus enseignants (y compris le VP-FI) ont expertisé les dossiers comme le feront les experts HCERES ;
- La DEVE a fourni des synthèses sur les dossiers déposés par les porteurs de mention :
 - fiche d'expertise du pôle formation sur la complétude des dossiers,
 - note de l'OVE sur l'exploitation des données fournies ;
- Les représentants de composante ont supervisé le dépôt des dossiers sur AMUbox, assisté aux réunions concernant leur composante, fait le retour aux porteurs de mention, assuré le suivi des navettes et contrôlé le dépôt des versions finales.

3.a) Fonctionnement du Comité de Suivi et de Relecture

⊙ La répartition des dossiers :

- Les 16 élus enseignants (y compris le VP-FI) se sont vu attribuer une bonne douzaine de rapports à faire ;
- La ventilation des dossiers a été faite par le VP-FI en croisant plusieurs critères :
 - nécessité pour les élus de ne pas rapporter sur leur propre composante,
 - mais une certaine proximité disciplinaire ou centre d'intérêt,
 - Attribution d'un ensemble de dossiers d'une même composante.

⊙ Le calendrier de travail :

- Une programmation, autant que possible, par composante, pour éviter aux rapporteurs et aux représentants de composante une démultiplication des réunions,
- Une charge de travail progressive :
 - une réunion préparatoire et une annulée, peu de dossiers en mai,
 - puis un rythme de croisière (une vingtaine de dossiers par séance),
 - deux séances reprogrammées.

3.b) Planning des réunions

Planning des réunions	Nombre de dossiers vus	Validation en l'état	Corrections mineures	Navette
CSR du 18 mai	Réunion préparatoire			
CSR du 24 mai	5	4	0	1
CSR du 25 mai	Annulé			
CSR du 30 mai	8	3	2	3
CSR du 31 mai	6	3	2	1
CSR du 7 juin	15	4	5	6
CSR du 8 juin	17	3	9	5
CSR du 14 juin	22	0	21	1
CSR du 15 juin	19	1	17	1
CSR du 21 juin	24	4	12	8
CSR du 22 juin	14	1	6	7
CSR du 23 juin	9	0	6	3
CSR du 28 juin	28	1	19	8
CSR du 29 juin	13	0	8	5
CSR du 5 juillet	13	0	11	1
Totaux	192	24	118	50

3.c) Analyse des chiffres

- Ne sont pas décomptées dans la page précédente :
 - 1 mention portée par Avignon (cohabilitation sur une spécialité, Agrosciences) ;
 - 6 mentions ne remontant pas (n'ont jamais ouvert ou ont cessé de fonctionner) 1 ALLSH, 2 IUT, 3 Sciences ;
- 192 mentions analysées (dont CCI Sciences à part, Satis en sus de SPI, et MMAC en retard) ;
- 12,5 % approuvées en l'état, 60,46 % approuvées avec petite révision, 26,04 % en navette.
- 147 auto-évaluations approuvées par les CUFR en juin-juillet, soit 76,5 %, et 45 en septembre.

4.a) Le suivi en CFVU

Bilan d'étape à chaque réunion de CFVU :

- ➡ 9 juin 2016, exposé des difficultés rencontrées, proposition d'aménagement du calendrier, principes retenus par le CSR ;
- ➡ 7 juillet 2016, premier bilan, gestion des navettes ;
- ➡ 15 septembre 2016, compte rendu du fonctionnement estival et du contrôle des dossiers.

4.b) Le suivi à la DEVE (pôle-formation)

- AMUbox est restée ouverte jusqu'en septembre pour permettre de déposer les dossiers ;
- Fermeture des accès à AMUbox et mise en forme des dossiers pour préparer le dépôt sur l'application Pélican, au fur et à mesure des vérifications (travail quasiment fini) ;
- Travail ralenti par les problèmes de ladite application, ouverte certes en juillet mais en retard, et qui a connu des mises à jour qui l'ont rendue inaccessible début septembre.

4.c) Le suivi du CSR

- Un important travail de relecture et de pointage des dossiers déposés sur AMUbox :
 - d'une part d'un point de vue formel, notamment pour l'IUT, grâce à un membre du CSR, élue CFVU ;
 - d'autre part, contrôle par les rapporteurs du CSR des navettes déposées avant la mi-juillet);
 - le VP-FI a contrôlé tous les dossiers pour éviter toute difficulté informatique et vérifier le contenu, notamment des pièces jointes.

- Après contrôle, on constate toujours que certaines des versions 2 n'ont pas tenu compte des demandes de modifications, y compris sur les données de la page 1.

- En dehors des données relevant de la responsabilité des porteurs de mention, le pôle formation met toutefois à jour la page 1 de l'auto-évaluation, et atténue les problèmes de mises en forme les plus flagrants.

5) Les champs de formation

- Les synthèses sur un champ de formation sont destinées aux rapporteurs afin qu'ils aient une vision d'ensemble de ce champ, pour lequel ils reçoivent des auto-évaluations.

- Cinq doyens en charge de proposer une synthèse des champs de formation (selon la liste préétablie pour le HCERES) et non pas par domaine.

Intérêts :

- ces champs reflètent la contractualisation actuelle,
- nécessité d'un dialogue inter-composantes pour une véritable synthèse ;

Modalités :

- une première réunion de calage le 6 septembre 2016,
 - Révision concertée des premières versions permettant de faire ressortir des lignes de force communes afin d'enrichir l'analyse,
 - Elaboration des tableaux par la DEVE et la DRH,
 - Relecture générale et finalisation des documents.
- Soumission à l'approbation du conseil académique ce jour, puis du conseil d'administration.

6) Éléments de conclusion

Points forts	<ul style="list-style-type: none"> - Une bonne ambiance de travail - Un réel désir d'améliorer les dossiers - Une situation de dialogue avec les composantes - Une mobilisation générale des rapporteurs et des représentants de composante pour pallier les difficultés - En quelques mois d'une nouvelle mandature, un vrai travail d'équipe mené par les élus CFVU - Un appui sans faille de la DEVE
Points faibles	<ul style="list-style-type: none"> - Un manque de respect du calendrier dû sans doute à une programmation mal adaptée à la réalité de terrain en pleine période d'examens et de corrections - Un travail des rapporteurs dans des conditions difficiles - Quelques dossiers encore peu étoffés ou perfectibles
Perspectives d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> - Un respect plus strict du calendrier et des procédures indiquées pour l'accréditation - Un effort de contrôle à mener par les porteurs de mention
Conclusion	<ul style="list-style-type: none"> - Un vrai baptême du feu pour le VP-FI - Des leçons à tirer pour la suite des opérations.